

Séance extraordinaire du 13 février 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 13 février 2019 à 19 h 30, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents : Monsieur Gilles Bastien Maire
 Monsieur Michel Lamoureux Conseiller
 Monsieur Pascal Saumure Conseiller
 Monsieur Yvon Pelletier Conseiller
 Madame Monique Pelletier Conseillère
 Monsieur Jean Daoust Conseiller

Est absente : Madame Ariane Matteau Conseillère

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Gilles Bastien.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
----------	--

0-1 Ouverture de la séance extraordinaire

Sur la proposition de Gilles Bastien, maire, la présente séance extraordinaire est ouverte à 19 h 30.

Les membres du conseil, ceux présents et celle absente, ont tous reçu un avis de convocation comportant les sujets suivants à l'ordre du jour :

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
----------	--

0-1 Ouverture de la séance extraordinaire

0-2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Avis de motion pour l'adoption d'un règlement établissant la taxation et la tarification pour l'année 2019

100-2 Présentation d'un projet de règlement numéro 2019-318 – Règlement établissant la taxation et la tarification pour l'exercice financier 2019

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
-------------	--

0-2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire

Note au procès-verbal

En vertu de l'article 153 du Code municipal du Québec, l'ordre du jour présenté dans l'avis de convocation ne peut être modifié.

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Avis de motion pour l'adoption d'un règlement établissant la taxation et la tarification pour l'exercice financier 2019

Le conseiller au siège numéro 1, Michel Lamoureux, annonce ce 13 février 2019, qu'un avis de motion est donné en vue de l'adoption, à une prochaine séance de conseil, d'un règlement établissant la taxation et la tarification pour l'exercice financier 2019.

Michel Lamoureux
Conseiller au siège 1

100-2 Présentation d'un projet de règlement numéro 2019-318 – Règlement établissant la taxation et la tarification pour l'exercice financier 2019

Note au procès-verbal

Le projet de règlement numéro 2019-318, établissant la taxation et la tarification pour l'exercice financier 2019, est présenté.

900	VARIA
------------	--------------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

Aucune question n'est posée.

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
-------------	--

M.B. 2019-02-13-043

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Jean Daoust, il est résolu de lever la présente séance à 19 h 40.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Bastien
Maire

Claudia Lacroix
Directrice générale
Secrétaire-trésorière